

**L'Abeille de la Nouvelle-Orléans**  
Gouvernement, No. 72 sur la Chambre.

**NOUVELLE-ORLÉANS.**

VENDREDI, 26 SEPTEMBRE 1879.

**ATHÈNE LOUISIANE.**

édition du 26 Septembre 1879.

Présidence de M. le Dr Armand MERCIER.

Sur le rapport du comité de concours  
organisé par M. G. T. TURNER, P. H. ELLIOT,  
D. C. CARRILLO, E. J. JONES, F. T. FUGGER, G.  
A. D'ALTO, Alfred L. COOPER, et M. S. A.  
VANDENOEVER, il a été décidé d'attribuer  
aux deux classes de concours, l'une  
comprenant les hommes, l'autre les  
femmes.

Chaque classe sera à traiter un sujet  
spécifique.

Une médaille d'or sera accordée au  
meilleur travail de l'homme et une  
larme, les deux médailles étant d'égale  
valeur.

Tous ces concours résident en Louisiane,  
et sont pour nos membres de l'Athénée,  
ou l'Académie.

Le concours est ouvert à partir du 1er  
avril jusqu'à 30 septembre inclusivement.

Les manuscrits doivent être reçus au  
plus tard le 1er octobre. Ils doivent  
être envoyés à l'Académie, 100, rue de  
la Nouvelle-Orléans, et être accompagnés  
d'un papier double rigide, orné d'un  
timbre postal.

Le concours sera jugé par un jury  
composé de cinq personnes.

Le résultat sera connu le 1er novembre.

Les manuscrits doivent être reçus au  
plus tard le 1er octobre. Ils doivent  
être envoyés à l'Académie, 100, rue de  
la Nouvelle-Orléans, et être accompagnés  
d'un papier double rigide, orné d'un  
timbre postal.

Le résultat sera connu le 1er novembre.

Le résultat sera connu le 1er novembre.